

Office de tourisme  
Rénovation de  
la "Maison du Tailleur"



Qu'est ce que c'est ?  
Pool routier



# Il était une Foy

Juillet 2010 > N°9

Le journal de Sainte Foy de Peyrolières



## Edito

Bonjour à tous,

Les vacances sont là, au moins pour les écoliers et les étudiants. Pour certains d'entre nous elles sont synonymes de repos, d'évasion, de changement, de voyages. Mais que l'on parte loin ou moins loin les déplacements en voiture sont souvent incontournables.

L'équipe municipale a souhaité en cette période propice aux déplacements, mettre l'accent sur la prévention routière. Nous rappelons que notre attention est sans doute plus affûtée lorsque l'on prépare un voyage. Mais cela ne doit pas nous empêcher d'être tout aussi attentif tout au long de l'année.

Vous êtes nombreux à nous faire part très régulièrement des risques que représente la route en particulier sur notre commune. Pour répondre à vos questions, nous avons organisé une réunion publique sur le thème de la prévention routière. Le but est bien entendu de prévenir et donc d'éviter les accidents.

Une fois de plus, comme pour un grand nombre de sujets, la sécurité sur la route est l'affaire de tous. Elle commence par des actes simples de civilité (pas de stationnement sur les trottoirs, respect des sens interdits, priorité aux piétons...). Elle est possible si les limitations de vitesse déjà en place sont strictement respectées. Je vous remercie de donner l'exemple et de penser aux autres usagers de la route, souvent plus fragiles que ceux qui sont en voiture.

Bonne route et bonnes vacances à tous.

Votre Maire,  
François Vives



## Evènement

### Changement de cap pour la fête locale

*Le Comité des Fêtes de Sainte-Foy a fait le pari de donner un nouvel élan aux festivités du mois de septembre, en proposant un programme de choix.*

La fête débutera le vendredi 10 septembre avec une soirée spéciale "ANNÉES 70-80" animée par l'orchestre Yves Christian, l'occasion de se remuer et de réviser nos standards musicaux. Si vous vous sentez inspiré : n'hésitez pas à ressortir vos perruques "Disco".

Pour la soirée du samedi 11 septembre, les Foyens auront l'honneur d'accueillir le groupe "AWEK". Ces 4 musiciens, à la renommée internationale, ont participé aux plus grands festivals de Blues/Jazz français, européens et outre-Atlantique. Ils ont aussi fait des premières parties de concert d'artistes prestigieux tels que : BB King, The Blues Brothers, Sugar

Ray Norcia et bien d'autres... La presse est unanime : "spectacle époustouflant". C'est dire si nous serons gâtés !

Le dimanche après-midi, le vide grenier sera rythmé par la Banda des "Tambours Frouzinois " qui laissera place ensuite à un bal musette. En bref : il y en aura pour tous les goûts et on aime ça.

Que les amoureux des traditions se rassurent, les grillades, la buvette et les moments incontournables de la fête seront bien là : retrouvez le programme complet en dernière page de ce bulletin.

**Dossier** **P2-3**  
**Centre Communal d'Action Sociale**

**Enquêtes publiques** **P6**  
**Urbanisme participatif**



## Action sociale

# Centre Communal d'Action Sociale

*Animer les actions de prévention et de développement social dans la commune, tel est le rôle du Centre Communal d'Action Sociale*



Rencontre entre les élèves de l'école élémentaire et les résidents de la Maison de retraite l'Albergue

## Organisation : une structure équitale

Le CCAS est présidé de plein droit par François VIVES, Maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et d'habitants de la commune nommés par le Maire, intéressés par l'action sociale et l'aide à la personne. La liste des membres du conseil d'administration du CCAS est disponible en Mairie.

## Mission : la solidarité

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. A ce titre, il développe différentes activités

et missions, directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

Sur la commune de nombreuses actions ont déjà été mises en œuvre :

- ▶ 9 rencontres intergénérationnelles ont eu lieu entre les élèves des écoles et les anciens,
- ▶ Organisation du repas de Noël et la galette des rois à l'occasion des fêtes de fin d'année,
- ▶ Recensement des personnes âgées vivant seules ou isolées,
- ▶ Le traditionnel voyage des aînés dans le Lot du côté de Rocamadour en 2008 et la tournée des crèches en 2009,
- ▶ Vide greniers et cette année Concert baroque en vue de récolter des fonds,
- ▶ Secours d'urgence,
- ▶ Aides financières (loyers, électricité...),
- ▶ Aides alimentaires par le biais

des associations locales : secours catholique de St Lys, croix rouge, les restos du cœur de Fonsorbes...  
▶ Aides au logement.

## Moyens

Le Centre Communal d'Action Sociale dispose de moyens propres : un budget autonome. Trois sources de financement peuvent être distinguées :

▶ Les ressources propres : la subvention allouée par le conseil municipal à l'action du CCAS. Suite à la démission de deux élus, le conseil municipal a fait le choix de reverser au CCAS une partie de leurs indemnités,

▶ Les ressources liées aux actions créées et gérées par le Centre communal d'action sociale : les vides greniers, lotos...

▶ Les ressources autres : les dons et legs à l'occasion de mariages, baptêmes ou autres...

Les nombreuses actions menées depuis notre arrivée à la Mairie lors des élections municipales de 2008 ont permis d'augmenter considérablement la subvention allouée au CCAS.

Elle était de 2000€ en 2007, elle est aujourd'hui d'environ 6000€, ceci marque la volonté de la municipalité d'agir en faveur des personnes en difficultés en cette période de crise économique.



L'action sociale pour lutter contre l'exclusion et l'indifférence





## Zoom sur La rencontre des générations

La vieillesse et la maladie sont souvent « tabous ». Il semblait utile d'établir avec les personnes âgées un lien pour que les enfants se construisent et construisent des valeurs citoyennes. De plus, sur le village, l'école et la maison de retraite sont très proches, il était dommage de ne pas se rencontrer.

Cette année, la totalité des classes de l'école élémentaire était inscrite dans ce projet de rencontres. Chaque séance a fait l'objet d'un travail préparatoire. Un goûter a été proposé et pris en commun à la fin de chaque rencontre. A la mi-juin, une après-midi festive a réuni chaque classe et les résidents dans la salle des fêtes. Le CCAS a offert un goûter qui est venu clore un échange émouvant de vidéo, de chants, de poèmes et de danses.

Les photos prises au cours des différentes rencontres seront exposées dans le hall de la mairie au mois de septembre. Un nouveau projet s'élabore, nous vous tiendrons au courant...



## Bon à savoir pour cet été

### Quelques gestes en cas de chaleur

*L'exposition à de fortes chaleurs durant une période prolongée peut constituer un grave danger pour les personnes âgées ou sensibles telles que les bébés, femmes enceintes ou les personnes souffrant d'insuffisance respiratoire et/ou cardiaque. Pendant les périodes de canicule, certains conseils sont à prendre en compte*



▶ **SE PROTÉGER** : Fermer volets et fenêtres le jour et les ouvrir durant la nuit. Eviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée, c'est-à-dire entre 11h et 17 h, et rester dans les pièces les plus fraîches de son logement.

▶ **SE RAFRAÎCHIR** : Passer deux ou trois heures par jours dans un endroit frais : magasin à grande surface, cinémas, lieux publics et prendre régulièrement des douches ou se rafraîchir à l'aide d'un gant humide et utiliser un brumisateur.

▶ **BOIRE ET MANGER** : Boire régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif.

En cas de fatigue inhabituelle, manque d'appétit, sensation de vertige ou de malaise, fièvre, somnolence, confusion, diarrhée, vomissements...

En cas de prise multiple de médicaments, pour adapter vos traitements aux conditions climatiques. **N'hésitez pas à appeler votre médecin traitant.**

Inscrivez-vous au registre des personnes âgées de la mairie, afin de bénéficier d'une intervention en cas de déclenchement d'un plan d'alerte. Tél. : 05 61 91 73 09

## Les permanences du CCAS



### Sur rendez-vous,

- ▶ le mercredi de 14h30 à 15h30
- ▶ le samedi de 9h à 12h

## Les membres du CCAS

- ▶ François VIVES,
- ▶ Marie-Dominique GUILLOU,
- ▶ Marie-Josée CIRIL,
- ▶ Nadine BIANCHINI,
- ▶ Jaky DIJON,
- ▶ Bruno SIVIAL.,
- ▶ Gérard ALARY,
- ▶ Jean-Claude DELPECH,
- ▶ Alfred DE OLIVEIRA,
- ▶ Joëlle ESCALLE,
- ▶ Rosy MARTIN

## Les numéros utiles des services municipaux

### La Mairie à votre service :

Adresse : 2, Avenue du  
8 mai 1945

Tél. : 05 61 91 73 09

Fax : 05 61 91 89 81

Courriel :

mairie.ste.foyp@wanadoo.fr

Site Internet :

www.sainte-foy-de-peyrolie-  
res.fr

### Horaires d'ouverture :

Lundi 14h – 18h

mardi au vendredi : 8h30 –

12h et 14h – 18h

Samedi 8h30 – 12h

### Ecole maternelle :

Tél. : 05 61 91 97 89

### Ecole élémentaire :

Tél. : 05 61 91 66 50

ALAE : Tél. : 05 61 91 44 14

### Ludothèque :

Tél. : 05 61 91 88 69

### Location de salles :

Tél. : 05 34 47 76 31

## Autres numéros utiles

La Poste : 05 61 91 49 56

Presbytère de Saint-Lys :

05 61 91 71 15

Pôle Emploi : 39 49 ou

www.pole-emploi.fr

Assistante sociale :

05 61 91 71 64



## Urgences

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

EDF : 0 810 131 333

GrDF : 0 800 473 333

Syndicat Intercommunal des

Eaux des Coteaux du Touch :

05 61 56 00 00

Centre anti-poison :

05 61 49 33 33

Enfance maltraitée : 119 ou

0 800 05 41 41

Maltraitance des personnes

âgées ou handicapées : 3977

Violences conjugales :

01 40 33 80 60

## Office de Tourisme

# Rénovation de la “Maison du Tailleur”

*Cette ancienne bâtisse du XIX<sup>ème</sup> siècle, située au centre de Rieumes, va retrouver une nouvelle fonction et pas des moindres : office du tourisme intercommunautaire !*



**A** l'origine, ce bâtiment était une ferme. Il devient en 1930 l'atelier et la maison d'un tailleur de vêtements pour homme, d'où son nom.

D'importants travaux de restauration ont été entrepris afin d'accueillir le nouvel office de tourisme intercommunal au rez-de-chaussée. Le 1<sup>er</sup> étage sera un espace servant de vitrine pour les activités et productions locales des artisans, commerçants et agriculteurs. Enfin, le deuxième étage sera dédié à l'emploi et à

la formation où le GRETA, la Mission Locale, le Pôle Emploi, l'association Tremplin tiendront des permanences. Un poste de responsable a déjà été créé pour prendre en charge cette nouvelle structure.

L'ouverture au public est prévue mi-juillet pour la partie Office du Tourisme, les étages ouvriront leurs portes plus tard. Le site internet de la Communauté de Communes du Savès vous informe : [www.ccsaves31.fr](http://www.ccsaves31.fr)

## Patrimoine

# La mémoire du passé

*A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, Ste Foy faisait encore tourner 9 moulins à vent et 2 moulins à eau sur la Saudrune*

### Faut-il s'intéresser au petit patrimoine ?

A côté des grands édifices, il existe encore des petites constructions dignes d'intérêt qui pourraient être restaurées à l'identique pour conserver le savoir-faire d'autrefois : maisons avec colombages, lavoirs, vieux puits et d'autres éléments d'architectures du XVII<sup>ème</sup> siècle.

On y trouve les moulins de l'époque, les forges, les tuileries. Les noms des propriétaires sont bien souvent ceux des lieux-dits actuels.

Cette source inestimable de renseignements permet de mieux connaître la commune, de savoir quelles étaient les activités du village et comment on vivait alors.

### Avec le temps et la curiosité...

Aujourd'hui un mouvement de respect du passé se développe et peut-être certains habitants seraient intéressés et aimeraient participer à ces travaux qui ne nécessitent pas de formation préalable.

La Vierge et le Moulin (actuelle Place Notre Dame du Lait)



► Article de Michel Sicard  
Association pour la Sauvegarde des moulins du canton de St Lys  
Renseignements : [mn.sicard@wanadoo.fr](mailto:mn.sicard@wanadoo.fr) - 05 61 52 47 20

## Vacances

# Où dormir à Ste Foy ?

*Les vacances approchent et vos amis ou votre famille doivent vous rendre visite ?*

*Voici quelques lieux agréables afin de loger vos proches sur la commune*

### Gîte « Ana Tris »



Un lieu « cosy » à proximité des commerces tout en étant au calme... Poutres apparentes, murs de briques et galets, voici un gîte aux couleurs du Sud-ouest pour accueillir 2 ou 3 personnes pour une semaine, un week-end ou le temps d'une nuit au cœur du village. Labellisé « clé vacances ».

► Ana TRIS

4, allée des platanes

31 470 Ste Foy de Peyrolières

Tél. 05 61 91 58 54 ou

06 20 23 87 98

### Gîte de Lartigole



Si vous préférez le calme de la campagne et la nature pour horizon... Situé sur une exploitation agricole (élevage de volailles et polycultures), il est aménagé dans une ancienne ferme toulousaine rénovée en pierres et galets. Calme et reposant il peut accueillir jusqu'à 6 personnes. Gîte de France labellisé 3 épis.

► Service Loisirs Accueil

Tél. 05 61 99 44 10

Fax 05 61 99 44 19

[sla@cdt-haute-garonne.fr](mailto:sla@cdt-haute-garonne.fr)



## Réunion publique

# Prévention routière

*En ce début de période estivale, la municipalité a souhaité sensibiliser les Foyens sur les risques routiers en proposant une réunion publique spéciale le 29 juin dernier à la salle du Parayre.*

La réunion publique, animée par M. Audurand de la prévention routière, avec la participation du Lieutenant de Gendarmerie de St Lys Bénédicte Gomes et des représentants de l'escadron départemental de sécurité routière, avait pour but de sensibiliser aux causes et conséquences des accidents de la route et d'informer sur le fonctionnement de la gendarmerie de St Lys. En quelques mots, voici les objectifs de la présentation de M. Audurand :

- ▶ s'informer sur les différents enjeux de la sécurité routière,
  - ▶ prendre conscience de la dimension collective de la route,
  - ▶ se sensibiliser à la notion de risque au volant.
- Pour la municipalité, l'objectif de ce type de réunion est de sensibiliser les habitants sur les risques liés à la conduite. Cette soirée a été d'une grande richesse par son contenu et par les échanges qui ont suivis la présentation.

### Quelques chiffres :

Sur l'ensemble de l'année 2009, le nombre de tués sur les routes de France est resté stable par rapport à l'année 2008.

Ce chiffre marque un inquiétant coup d'arrêt dans la lutte contre l'insécurité routière, après une diminution de l'ordre de 50 % du nombre de personnes tuées entre 2001 et 2008. Les nombres d'accidents corporels et de blessés se situent à 68 512 accidents et 83 911 blessés pour 2009.

## Gendarmerie

# Le lieutenant est une femme

*Portrait de Bénédicte GOMES, Gendarme se conjugue aussi au féminin*



Au commandement des brigades de St-Lys et Plaisance-du-Touch, désormais regroupées, le Lieutenant Bénédicte Gomes dirige 39 gendarmes, dont 2 femmes. Originaire de Charente, elle fait de brillantes études de droit suivies de 2 années à Sciences-Po Bordeaux. Elle effectue en parallèle 10 mois de réserve dans la gendarmerie mobile. Sa passion

pour l'uniforme "bleu" venait de naître. A la fin de ses études, elle ne passera qu'un seul concours : celui de l'Ecole d'Officiers de la Gendarmerie Nationale de Melun. Elle en sortira très bien notée, et choisira son affectation dans "son Sud-ouest".

Une interview bien agréable, de plus d'une heure, qu'il a fallu réduire à ces quelques lignes !

## Formation

# La formation des élus

*Les élus de Ste Foy de Peyrolières figurent dans le «Top 10» des 588 communes les plus formées de la Haute Garonne en 2009*



L'ATD Agence Technique Départementale fournit assistance, conseils juridiques et formation aux élus depuis 25 ans, en contrepartie d'une participation forfaitaire annuelle. Après les élections municipales de 2008, l'agence a redoublé d'effort pour proposer des formations car les compétences et les responsabilités des élus sont de plus en plus élargies dans un environnement juridique très dense et en perpétuel changement. Les élus de Ste Foy ont été nombreux à suivre des formations sur l'urbanisme, les finances, les obligations du maire... au total, 18 formations suivies en 2009.

## INFOexpress

### → Fermeture estivale de la Mairie

L'accueil de la Mairie sera fermé les samedis 7, 14, 21 et 28 août.

### → Feux

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'allumer des feux entre le 15 juin et le 30 septembre.

### → Communauté de Communes du Savès

Toutes les infos du territoire sur [www.ccsaves31.fr](http://www.ccsaves31.fr)



### → Les Ste-Foy de France à Ste Foy d'Aigrefeuille

Du 20 au 22 août auront lieu les Fidésades 2010. Les élus de Ste Foy de Peyrolières représenteront la commune, le samedi après-midi lors du Forum des Terroirs.

Cette manifestation est ouverte à tous, n'hésitez pas à venir.

### → RDV des joggeurs

Départ à 9h à la salle des fêtes, tous les 3<sup>èmes</sup> dimanches du mois.

### → Recensement

Ste Foy compte 1942 habitants.

### → Eau potable

Les relevés d'analyse de l'eau sont disponibles en mairie.

**Christelle Charrier**  
Architecte DPLG

5, Avenue du 8 mai 1945  
31470 Sainte Foy de Peyrolières  
**05 34 52 43 35**  
**06 43 36 85 22**  
[c.charrier.architecte@hotmail.fr](mailto:c.charrier.architecte@hotmail.fr)

## Rencontre

# Un jour : un canton

*En visite dans les communes du canton de Saint-Lys, le 20 avril dernier, Monique Iborra, Députée de la Haute-Garonne, s'est rendue à la Maison de retraite l'Albergue à Ste Foy*

**D**ans le cadre de sa politique de proximité, Monique IBORRA a organisé : « Un jour : un canton » afin de rencontrer les acteurs économiques, sociaux, éducatifs et culturels de sa circonscription. Ainsi, mardi 20 avril, Monique IBORRA s'est rendue dans les onze communes du canton de Saint-Lys, pour aborder

des thématiques aussi diverses, que la sécurité, la vie économique, la jeunesse, l'agriculture, les personnes âgées, les retraités, sans oublier la vie associative et les activités commerciales et industrielles.

Accompagnée de Jacques TENE, maire de Saint-Lys et de Jérôme BUISSON représentant notre



Monique IBORRA, Députée de la 6<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Léguevin, Muret, Toulouse XII, Tournefeuille et St Lys)

Conseiller Général Pierre DUPLANTE, la Députée a été accueillie par M.OLIVRY, Directeur de l'Albergue ainsi que Marie-Josée CIRIL et Bernard BEZOMBES, Adjoints au maire de Ste Foy.

Lors de cette visite Monique IBORRA a pris connaissance de l'implantation des futurs bâti-

ments de l'établissement et des demandes de lits supplémentaires. En effet, l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) souhaiterait 30 nouveaux lits destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et 22 lits de Soins de Suite et de Réadaptation à orientation gériatrique.

## Enquêtes publiques

# L'urbanisme participatif



*Permettre à chacun de s'exprimer sur un dossier en cours : tel est le but de l'enquête publique ou de la consultation du public. Depuis le 26 mai et jusqu'à mi-octobre, certains documents liés à l'urbanisme sont consultables en Mairie*

### Plan de Prévention des Risques (PPR)

Mis en place en France en 1987, il comprend deux grands volets : la prévention des risques technologiques (suite notamment à l'explosion survenue dans l'usine AZF en 2001) et la prévention des risques naturels prévisibles. Le PPR de Sainte Foy donne des conseils sur la façon de construire, d'implanter des arbres... pour éviter fissures et dégradations de votre propriété. Dans notre région, il s'agit de limiter le « gonflement-rétraction » des argiles.

### Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

L'élaboration de ce document était obligatoire de par la présence de l'entreprise LACROIX sur la commune. Soumis à enquête publique du 7 juin au 7 juillet 2010, il précise entre autres l'impact sur les habitations incluses dans le périmètre de sécurité et prévoit des plans d'urgence.

### Révision des conclusions du schéma d'assainissement avec élaboration de la carte de zonage

Le zonage d'assainissement est soumis à enquête publique, depuis le 17 juin et jusqu'au 16 juillet à 18h.

Il délimite les zones relevant de l'assainissement collectif et les zones relevant de l'assainissement non collectif (autonome). Ce document en accord avec le PLU est nécessaire à la construction de la future station d'épuration.

### Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Arrêté lors du Conseil Municipal du 25 mai 2010, il est désormais soumis à consultation des services de l'Etat pour un délai de 3 mois. Il est également mis à disposition du public en mairie et sera présenté à l'enquête publique pendant 1 mois, de mi-septembre à mi-octobre.

## Quez aco ? What is it ? \*

# Pool Routier

*Ce terme français désigne les travaux de remise en état des voies de circulation communales et de leur environnement. Bien que principalement réalisés sur les chaussées, ils concernent aussi les fossés ou même encore les ponts.*



**L**a commune de Sainte-Foy a une superficie très étendue, plus de 3800 hectares. La part du budget Investissement consacrée au « pool routier » doit donc être prévue en conséquence chaque année, pour garantir un réseau routier praticable en toute sécurité. Annuellement environ 150 000€ sont consacrés à ces travaux. Le Conseil Général les subventionne à hauteur de 53,75%.

Lorsque cela s'avère nécessaire en fonction de l'évolution du trafic routier, les routes doivent être élaborées de façon différente. Pour réaliser ces travaux, la commune fait appel à une entreprise spécialisée, sélectionnée à partir d'une procédure de marché public (Mise en concurrence des entreprises).

Pour 2010, plusieurs chantiers sont prévus :

- ▶ la réfection et l'entretien des chemins de Montauriol, Ricard, Martinoun, Pigail et partiellement, Minjoulet, Saudrune, En Castagné et du village
- ▶ Entretien de divers fossés et équipement de drainage
- ▶ Mise en sécurité du pont des Berdots.

**Petit rappel :** Tout accès permettant le franchissement sur la propriété d'un riverain est du domaine privé. L'entretien du busage et le curage sont à la charge du propriétaire. Il en est de même pour l'entretien du fossé entre le milieu et le haut de celui-ci, côté parcelle du riverain.

\* Qu'est ce que c'est ?



## Festival du Livre 2010

# Un écrivain à l'école maternelle

**M**ardi 8 juin dernier, les enfants de l'école maternelle ont eu le plaisir de faire la connaissance de Nathalie Pautrat, auteur et illustratrice jeunesse aux Editions du Sablier. Sa venue n'était pas une surprise, elle était prévue de longue date, car les enfants ont travaillé à partir de plusieurs de ses ouvrages dès le début de l'année scolaire : au fil des saisons, ils ont tout d'abord découvert « Coucou, caché au bord de la mer », puis « Coucou, caché dans la forêt », « Coucou, caché à la montagne », « Coucou, caché au jardin » et pour finir « Histoire de Noir », un album sur le thème des couleurs à partir duquel Nathalie a mis en place des ateliers d'arts plastiques dans chaque classe. Depuis la rentrée scolaire, l'école



maternelle avait le projet de participer au « Festival du livre » organisé par l'association Agora le dimanche 13 juin, en exposant les productions plastiques réalisées tout au long de l'année et lors des ateliers avec Nathalie Pautrat. Le festival a donc été l'occasion de présenter le travail des enfants et des enseignants, de retrouver Nathalie parmi les

auteurs invités et aussi d'écouter des contes lus par des élèves de l'école élémentaire ou bien racontés par une enseignante de maternelle.

Une journée bien remplie, riche en rencontres, une expérience à renouveler pour le plus grand plaisir des petits comme des grands ! Rendez-vous l'année prochaine lors du prochain festival !

## Retour en images

# Les festivités du 19 juin



Malgré la pluie, le Comité des fêtes a assuré le vide grenier et le concert de Staffylorock.



L'asso Ste Foy Sport/Loisirs en démonstration

## Enfance

# Kermesse des écoles

*Vendredi 25 juin a eu lieu « LE » rendez-vous de l'année pour tous les écoliers de Ste Foy, leurs parents et les professeurs d'école qui ont clos l'année scolaire tout en gaieté ! Les membres de l'association Farandole se sont à nouveau démenés pour offrir à tous une jolie fête*

**A**près s'être divertis autour des jeux traditionnels tenus par les parents volontaires, les professeurs, les plus grands et les enfants se sont régalés à faire des galipettes sur les structures gonflables.

Chaque classe a ensuite présenté son chant ou sa danse devant un public attendri. Le centre équestre Equi' Punch de Saint-Thomas a mis à disposition de tous pour la seconde année ses poneys et

les enfants étaient nombreux à effectuer des petits tours de ballade sur le dos de leurs chers compagnons.

Petits et grands ont ensuite dégusté la désormais traditionnelle paëlla de « maître Jacky et de ses drôles de dames » sur fond musical.

Les membres de l'association remercient toutes les personnes qui ont contribué à cette jolie fête d'école !

## INFOexpress

### → Nouveaux horaires école maternelle

Dés la rentrée : 8h55 - 11h55 / 13h55 - 16h55

### → Changement ALAE

La participation de la CAF aux frais de l'ALAE est modifiée à partir de la prochaine rentrée.

Conséquence : une perte de financement très importante pour les collectivités (11 000€ pour Ste-Foy). Ce surcoût devra donc être reporté sur les utilisateurs du service, notamment en facturant l'inter-classe. Les parents ont été informés des nouveaux tarifs et des modalités en fin d'année scolaire.

## A ROSE ET MOI Fleuriste créatrice

Toutes compositions florales  
Livraison gratuite sur Ste Foy

*"Quand la création rime avec passion !"*

1685 route de Tarbes à Fonsorbes

05 61 91 40 41



## Artisans Commerçants Entreprises

Réservez votre encart publicitaire à l'année ou par bulletin :

05 61 91 73 09

*Encarts plus grands plus colorés plus visibles*

## Portrait

### Rosette

*Nous vous annonçons le départ en retraite d'une personne qui aura marqué son passage à la Mairie de Ste Foy de Peyrolières : Rosette CORRA*

Les parents sont arrivés sur la commune en 1946 et vivaient à la ferme de « Conties ». Il y avait à l'époque environ 700 habitants sur Sainte-Foy. Née en 1948, elle a été à l'école du village qui se trouvait alors au rez-de-chaussée de la Mairie qui sert d'accueil aujourd'hui. Rosette a démarré son activité professionnelle dans le secteur des assurances à Toulouse, elle y tenait un poste de secrétaire. C'est en 1986, qu'elle est embauchée à la Mairie de Sainte-Foy et rejoint le personnel de l'époque : Louis GALLIANO, Guérin LILLONI et Jean-Marc DELPECH. Très impliquée dans les associations, elle a notamment



participé à la création du club de pétanque au milieu des années 60, et certifie ne pas avoir manqué un seul match de rugby de l'USSF Rugby depuis plus de 20 ans. C'est un vrai bonheur pour elle de prendre sa retraite, elle va certainement continuer à s'investir dans le club de rugby, participer aux concours de belote, s'évader du côté de la Méditerranée et profiter de ses enfants Véronique et Sébastien. C'est le départ en retraite d'une figure de Sainte Foy qui connaît mieux que personne les histoires et les lieux du village. **Nous lui souhaitons de profiter pleinement de cette nouvelle vie.**

## état civil

Du 11/04/10 au 15/06/2010

### NAISSANCE :

KIRCHER Héloïse  
FERNANDEZ Morgane

### DÉCÈS :

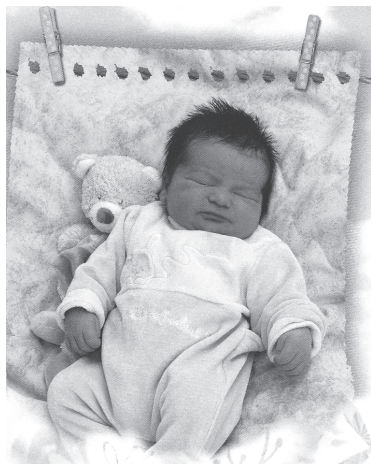
BAYONNE née CARRERE Jeanne  
CASTAGNÉ Gérard



### Bienvenue

Depuis quelques mois, vous aviez sûrement remarqué l'absence de Céline, de l'accueil de la mairie. Voilà la raison : un adorable petit garçon prénommé Orélien.

**Félicitations aux heureux parents**



## Festivités

### Ça bouge à Ste Foy



#### Juillet

> Du 3 au 30 juillet

**Exposition « Talents d'ici »,** par l'association des Peintres du Savès, Hall de la Mairie

> 24 et 25 juillet

**Fête de La Salvetat de Ste Foy**

Samedi soir : 19h, concert de chant au profit du CCAS par les « Héroïnes baroques » à la Chapelle  
suivi d'un repas-partage  
Dimanche : Messe à 11h, suivie du traditionnel apéritif de la municipalité

#### Août

> 21 et 22 août

**Fête du Parayre**

Samedi soir : 20h, repas-partage à la salle des fêtes du Parayre  
Dimanche : Messe à 11h, suivie de l'apéritif de la municipalité

#### Septembre

> 10, 11 et 12 septembre

**Fête de Ste Foy**



le rendez-vous du dimanche midi

**Durant les 3 jours :** fête foraine

**Vendredi :** grillades et soirée Années 70-80

**Samedi après-midi :** concours de pétanque, forum des associations et activités diverses au village  
**Samedi soir :** grillades, concert Awek et feu d'artifices

**Dimanche toute la journée au village :** vide-grenier, messe à 11h, suivi de l'apéritif au rythme des bandas, grillades, bal musette et baptême de moto Harley Davidson  
**Au stade municipal :** match de rugby à 15h  
**Lundi au stade municipal :** 12h, repas du rugby suivi du concours amical de pétanque

> Du 6 au 30 septembre  
**Exposition photo,** par le CCAS de Ste Foy, Hall de la Mairie

### Le repas-partage

C'est un genre de pique-nique avec un concept simple : « **vient qui veut !** » Pas de réservation nécessaire, pas d'obligation particulière sauf : chacun amène ses couverts et de quoi manger et boire à partager.

Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières

2, Avenue du 8 mai 1945 31470 Ste Foy  
Tél : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 61 91 89 81  
Courriel : mairie.ste.foyp@wanadoo.fr  
Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



"Il était une foy"

Responsable de publication : François Vives - Réalisation : www.aldorande.eu  
Impression : Imprimerie Messages - Imprimé sur papier recyclé.

Ont participé à la rédaction et à l'édition de ce bulletin : Le maire : François VIVES, la Commission Communication : Alain BALONDRADE, Solène LEBRE, Laurence ARNAUD-GALUPPINI, Dominique GUYSS, Coordination : Sandrine GRI.